

# SAGE Bièvre Liers Valloire

## LA LETTRE D'INFORMATION

INFO N°2 — PRINTEMPS 2009

Par cette lettre d'information, la Commission Locale de l'Eau (CLE) souhaite informer les élus du bassin de Bièvre Liers Valloire et les membres de la CLE de la progression du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE).

### Le mot du Président



Le problème de la répartition des eaux et de la lutte contre la pollution ne date pas d'hier.

En effet, par la loi du 16 décembre 1964 fut créé le Comité du Bassin Rhône Méditerranée Corse pour rechercher des solutions à ces questions préoccupantes.

Le 12 août 1968, Monsieur le Préfet de l'Isère informait les maires du département de la création d'une redevance pour financer les études de ce Comité de Bassin. La volonté politique a-t-elle fait défaut ? Les moyens juridiques étaient-ils inadaptés ?

Toujours est-il que les résultats, quarante ans plus tard, sont loin d'être satisfaisants. La Directive Cadre européenne sur l'Eau de 2000, qui fixe à l'horizon 2015 le « bon état » qualitatif et quantitatif des eaux superficielles et souterraines, met un terme à quatre décennies de tergiversation. Il nous reste six ans pour préparer cette échéance et offrir aux générations futures une meilleure qualité de vie.

Maurice Pelissier,  
Président de la Commission Locale de l'Eau

#### QUALITÉ DES COURS D'EAU Etude d'état des lieux de Bièvre Liers Valloire

##### • Grands objectifs :

- dresser un état de référence en 2007 de la qualité des cours d'eau,
- faire des recommandations pour la préservation et la restauration de la qualité des eaux.

##### • Montant : 35 000 €

- 80 % apportés par l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée et la Région Rhône-Alpes,
- 20 % apportés par les collectivités locales.

##### • Prestataires retenus :

- GAY Environnement  
78 rue d'Alembert, 38000 GRENOBLE
- CARSO Laboratoire de santé environnement hygiène de Lyon  
321 Avenue Jean Jaurès 69362 LYON Cedex 07

Une étude d'état des lieux, qualité et quantité, a été menée en 2008 sur les eaux souterraines.

Analyses chimiques et mesure du débit par Gay environnement.  
Cours d'eau l'Oron, mars 2007.



### L'état des lieux de la qualité des cours d'eau en Bièvre Liers Valloire

La phase d'état des lieux du SAGE Bièvre Liers Valloire permet de déterminer un état initial des milieux aquatiques et des usages de l'eau. La CLE a ainsi commandité une étude sur la qualité des cours d'eau. En voici les principaux résultats.

#### Une qualité des cours d'eau peu satisfaisante !

Le bilan de qualité des cours d'eau en 2007 met en évidence trois grands problèmes qui affectent l'essentiel, sinon la totalité du bassin versant Bièvre Liers Valloire :

- une pollution par les nitrates généralisée et le plus souvent chronique, liée à l'utilisation des engrais agricoles,
- Une pollution organique (eaux usées domestiques), liée à une insuffisance des capacités d'assainissement, qui touche une grande partie des cours d'eau,
- Une perte d'intégrité biologique des cours d'eau (diminution des larves d'insectes, eutrophication, diminution de l'oxygène, augmentation du pH) qui ne permet pas au potentiel biologique important des cours d'eau (cours d'eau à truites) de s'exprimer. Liée également à l'insuffisance des capacités d'assainissement et aux fortes modifications physiques des cours d'eau (peu ou pas de boisements des berges, cours d'eau recalibrés, etc.), elle touche une grande partie des cours d'eau.

Par ailleurs, l'étude a montré en quelques points de mesures la présence de faibles teneurs en :

- métaux - cuivre, chrome, mercure -, généralement en lien avec l'industrie ou l'artisanat,
- pesticides - AMPA, atrazine-déséthyl -, utilisés pour désherber les cultures, jardins privés, espaces verts et voiries.

#### Directive Cadre européenne sur l'Eau : des obligations de résultats

La DCE fixe l'atteinte effective des objectifs de qualité des cours d'eau en 2015 pour le Dolon et 2021 pour l'Oron, les Collières et les Veuzes. En cas de non respect des dispositions communautaires, la France peut se voir condamner par la Cour de Justice Européenne à des astreintes puis des amendes.

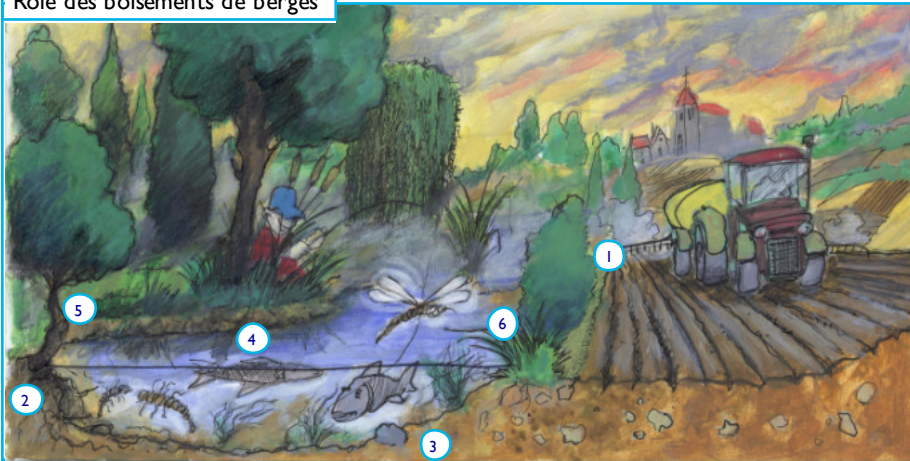
## SAGE BIÈVRE LIERS VALLOIRE

### CARTE DE SYNTHÈSE DE LA QUALITÉ DES COURS D'EAU ET DES PROPOSITIONS D'ACTIONS

30 points de mesures ont été analysés chaque trimestre

Sur les 113 km de cours d'eau investigués, 71% ont une qualité dégradée (qualité moyenne, mauvaise ou très mauvaise)

#### Rôle des boisements de berges



- 1 Filtre aux ruissellements agricoles
- 2 Epuration des nitrates et fixation des phosphates
- 3 Echanges et filtration avec la nappe alluviale
- 4 Ombrage des eaux et diversité des habitats
- 5 Atténuation des phénomènes de crue et protection mécanique de la berge contre l'érosion
- 6 Abri et lieu de vie pour la faune (corridor biologique)



**M. NICOLET, président  
du groupe de travail  
« Qualité »**

« Cette étude a permis de pointer les principaux problèmes sur lesquels la CLE devra faire ses préconisations. Trop de pollutions des cours d'eau sont encore causées par de mauvais assainissements ; les efforts devront porter sur l'assainissement collectif et non collectif et le contrôle des effluents des industriels. Il faudra également mettre l'accent sur les pratiques agricoles. Même si on constate une légère amélioration sur les teneurs en nitrates, cela reste insuffisant pour retrouver une bonne qualité des eaux. En parallèle, il faudra travailler sur les pesticides employés par l'agriculture mais aussi par les collectivités et les particuliers et sur le manque de végétation des berges qui entraîne des phénomènes d'eutrophisation. »



Capacité de récupération du milieu faible  
Cours d'eau Le Poignon, mars 2007.



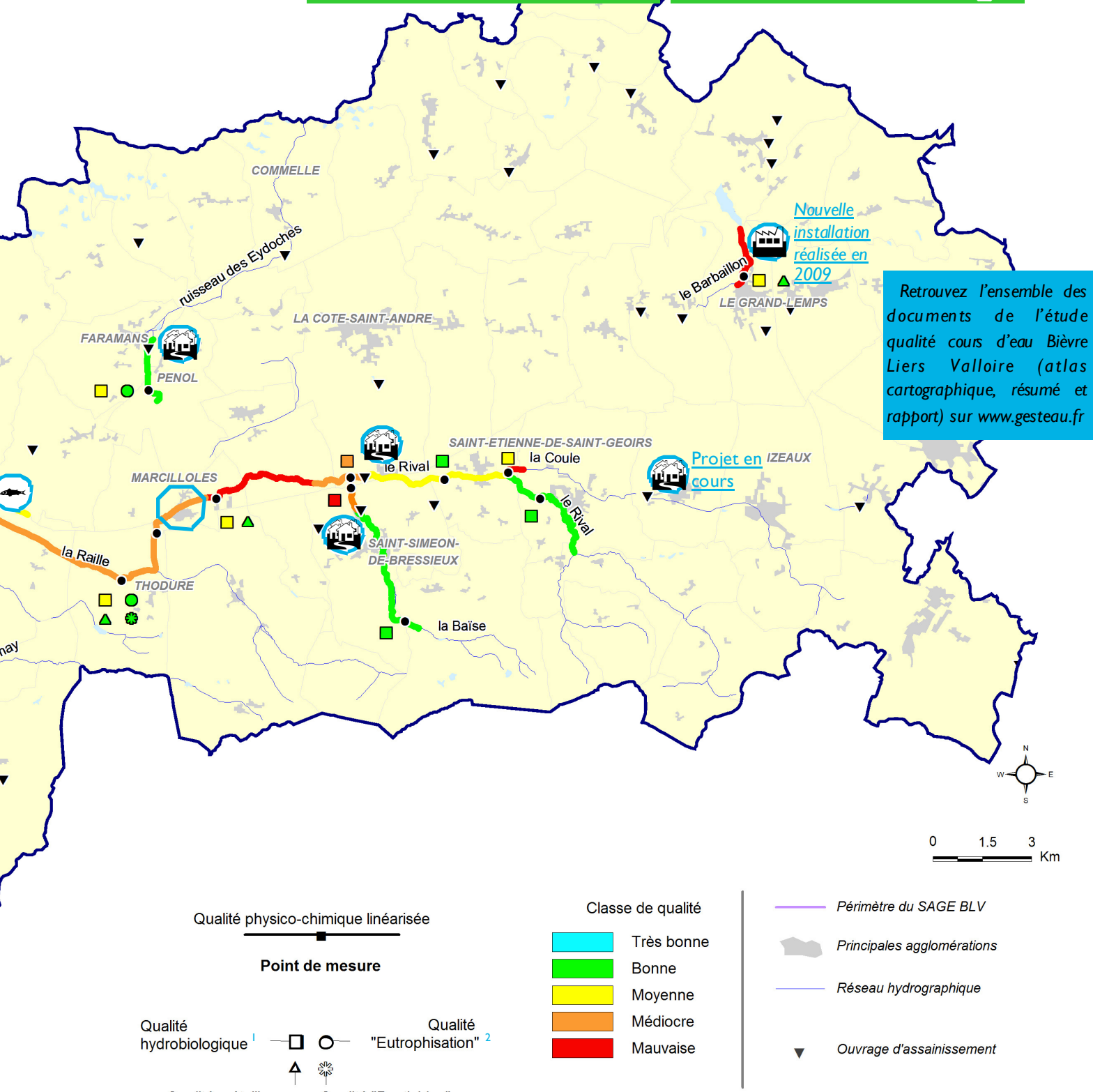
Capacité de récupération du milieu forte  
Cours d'eau Le Rival, mai 2008.

## Préconisations du bureau d'études :

re de l'année 2007.  
7 km, soit environ 70 %, (médiocre ou mauvaise).

- Sur l'ensemble du bassin versant :
- ° poursuivre et amplifier la limitation des intrants agricoles (engrais, pesticides),
  - ° restaurer les boisements de berge,
  - ° améliorer la mobilité du lit du cours d'eau pour renforcer la capacité de récupération du milieu,
  - ° maîtriser les rejets d'eaux pluviales.

- Localement :
- ° améliorer les performances des ouvrages d'assainissement :
    - ° des eaux usées domestiques,
    - ° des entreprises,
    - ° des piscicultures.
  - ° localiser et raccorder au réseau d'eaux usées les rejets directs subsistant en zone urbaine.



Retrouvez l'ensemble des documents de l'étude qualité cours d'eau Bièvre Liers Valloire (atlas cartographique, résumé et rapport) sur [www.gesteau.fr](http://www.gesteau.fr)

Qualité physico-chimique linéarisée  
Point de mesure

Qualité hydrobiologique<sup>1</sup>    Qualité "Eutrophisation"<sup>2</sup>

Qualité métallique    Qualité "Pesticides"

Classe de qualité

- Très bonne
- Bonne
- Moyenne
- Médiocre
- Mauvaise

- Périmètre du SAGE BLV
- Principales agglomérations
- Réseau hydrographique
- Ouvrage d'assainissement

Réalisé par GAY Environnement  
Source BD Carthage IGN, SAGE BLV

<sup>1</sup> La qualité hydrobiologique évalue la qualité et la diversité des invertébrés (larves d'insectes, mollusques, vers, etc.) qui vivent sur le fond des cours d'eau.  
<sup>2</sup> L'eutrophisation est une forme de pollution qui se produit lorsque les cours d'eau reçoivent trop de matières nutritives issues de l'activité humaine (phosphore et azote) favorisant la prolifération d'algues et entraînant un appauvrissement du cours d'eau en oxygène.

# L'actualité du SAGE BLV

## Commission Quantité

### • 2007 - 2008

◦ Collecte régulière de données piézométriques (profondeur de la nappe) auprès de gestionnaires d'eau potable pour améliorer la connaissance du fonctionnement de la nappe Bièvre Liers Valloire (15 points d'observation supplémentaires). Une convention de mise à disposition des données de qualité et quantité des exploitants de carrière adhérents à l'UNICEM a été signée avec l'UNICEM le 23 novembre 2007. L'ensemble de ces données est utilisé dans le cadre des comités sécheresse des départements Isère et Drôme.

◦ Etude d'état des lieux sur la nappe, aspects quantité et qualité, réalisée par le bureau d'études SOGREAH.

◦ Participation au suivi de l'étude « élaboration de règles de gestion volumique en eau de la nappe de Bièvre-Valloire » menée par la DIREN et le BRGM.

## Commission Qualité

### • 2007 - 2008

◦ Etat des lieux des ressources en matériaux de construction sur le périmètre commun du SAGE et du Schéma Directeur de la Région Grenobloise.

◦ Etude d'état des lieux de la qualité des cours d'eau par le bureau d'études Gay environnement.

◦ Etude d'état des lieux sur la nappe, aspects quantité et qualité, réalisée par le bureau d'études SOGREAH.



## Commission Milieux Risques

### • 2007 - 2008

◦ Aspects piscicoles : bilan sur les données importantes à présenter dans l'état des lieux.

Participation aux travaux des comités de pilotage de :

◦ Etude hydraulique du Dolure et étude de gestion des boisements de berges portées par la Communauté de Communes Rhône Valloire,

◦ Inventaire des zones humides porté par le Conseil Général de l'Isère,

◦ Inventaire du patrimoine naturel porté par le Syndicat Mixte du Pays de Bièvre Valloire,

◦ Espace Naturel Sensible (ENS) des Fontaines porté par la commune de Beaufort.

## Commission Information

### • 2007 - 2008

Proposition d'un encart sur le SAGE pour les 87 bulletins municipaux ; publication dans une trentaine de bulletins.

Deux interventions dans le cadre de la formation au développement durable du CFPPA de la Côte St André.

Animations scolaires :

◦ au LEGTA et au CFPPA de la Côte St André

◦ au collège de St Sorlin et au collège de St Rambert d'Albon dans le cadre de la découverte des métiers.

Autres :

◦ Poster sur le SAGE au Stand Eau du 51<sup>ème</sup> congrès départemental des maires de l'Isère, à Grenoble.

◦ Poster sur la nappe pour le Colloque International GFHN (Groupe Francophone de l'Humidité et transferts en milieux poreux) en collaboration avec SOGREAH, à Avignon.

## Calendrier de travail

2009	1 <sup>er</sup> trimestre	2 <sup>ème</sup> trimestre	3 <sup>ème</sup> et 4 <sup>ème</sup> trimestres	2010
	Fin de la rédaction du document d'Etat des lieux du SAGE	Validation de l'Etat des lieux Assemblée Générale de la CLE	Analyse des préconisations faites par les bureaux d'études pour les eaux superficielles et souterraines Démarrage de la phase Stratégie du SAGE (durée prévue 1 an) Lancement des études complémentaires nécessaires	

## Assemblée générale de la CLE

### Réunion du 11 décembre 2007 :

Validation de l'étude « état des lieux de la qualité des cours d'eau » et adhésion à la Communauté de l'Eau Potable (CEP). Le Président de la CLE a été désigné représentant titulaire à la CEP.

La CEP, qui travaille à l'échelle du futur Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de la région urbaine grenobloise, est une instance de concertation et de réflexion. Les grands sujets abordés sont la sécurisation de l'alimentation en eau potable et la protection des ressources. Le territoire Bièvre Liers Valloire, avec son grand nombre de captages d'eau potable (plus d'une centaine) et la vulnérabilité de la ressource en eau de la nappe, est particulièrement intéressé par ces thèmes. Les travaux de la CEP sont consultables sur le site [http://www.region-grenoble.org/index.php/fr/communaute\\_de\\_l\\_eau\\_potable/presentation](http://www.region-grenoble.org/index.php/fr/communaute_de_l_eau_potable/presentation).

Suite aux élections locales de mars 2008, la CLE est en attente d'un arrêté préfectoral fixant la nouvelle composition de la CLE en application de la Circulaire du 21 avril 2008 (<http://www.gesteau.eaufrance.fr/actualites/avril08circulairesAGE.html>). Cette circulaire spécifie que les nouveaux représentants désignés à la CLE n'auront plus de suppléant, mais la possibilité de donner mandat à un membre du même collège, et qu'un représentant des associations syndicales de propriétaires ou des représentants de la propriété foncière ou forestière devra être intégré dans le collège des usagers de la CLE.

### Réunion du 18 novembre 2008 :

Présentation de la circulaire du 21 avril 2008 et de ses conséquences sur la composition de la future CLE. Proposition d'intégration de 2 nouveaux membres au collège des usagers de la CLE : le Syndicat de défense des étangs dauphinois et le Syndicat des pisciculteurs du Sud-est. La CLE devrait conserver 44 membres par retrait de 2 administrations du collège des représentants de l'Etat.

## Contacts : Commission Locale de l'Eau SAGE Bièvre Liers Valloire

**Maurice Pelissier**, Président de la CLE et responsable de la commission de travail « Quantité »

**Jean-Paul Nicolet** Responsable des commissions de travail « Qualité » et « Information et communication »

**Freddy Martin-Rosset** Responsable de la commission de travail « Milieux et Risques »

Annabel Gravier - Secrétariat de la CLE SAGE Bièvre Liers Valloire

213 route de Beaufort  
38270 St Barthélémy

Téléphone / Télécopie : 04 74 79 86 48

Courriel : [cle\\_sageblv@laposte.net](mailto:cle_sageblv@laposte.net)



Rhône-Alpes Région

Retrouvez et téléchargez les documents du SAGE Bièvre Liers Valloire sur [www.gesteau.eaufrance.fr](http://www.gesteau.eaufrance.fr)

Merci de nous transmettre toutes vos remarques par courriel [cle\\_sageblv@laposte.net](mailto:cle_sageblv@laposte.net) ou courrier.